



ITM LAI

REUNION DU CCE
Du 22 et 23 septembre 2011
La Cgt vous informe

CARTOGRAPHIE : LE CLASH

A la demande des élus CGT du CCE, il était inscrit (entre autres) à l'ordre du jour : « Information sur le projet de déménagement de la base de Narbonne ». Après en avoir eu l'information par la presse et par les politiques de la région, l'élu de l'établissement de Narbonne explique aux membres du CCE, qu'Intermarché a signé un compromis de vente pour 150 000 m² de terrain sur Béziers, soit disant pour le déplacement de la base de Narbonne. Mais,

**En sachant que Narbonne fait 30 000 m²,
Que la construction est prévue sur 60 000 m².
Que va faire Intermarché des 90 000 m² restants ?
Vont-ils délocaliser le stade de France à Béziers ?
Ou est ce le début de la cartographie ?**

L'élu de Narbonne a transmis également la colère et l'indignation des salariés de Narbonne en grève lundi dernier à qui la direction avait assuré que si la base était certifiée, elle ne serait pas déplacée.

Mentir à des salariés qui risquent de perdre leur emploi...est scandaleux.

Quand la CGT affirme en CCE que le terrain acheté sera le futur pôle logistique de la région Sud-est qui regroupera les bases de Brignoles, Loriol, Narbonne, Pézenas et Pierrelatte, la direction ne dément pas mais elle refuse de donner toute information, se contentant de dire que rien n'est validé ! Comment l'Entreprise peut signer un compromis de vente pour cet immense terrain sans en avoir finalisé et validé le projet au préalable ?

Pour les membres du CCE, il y a une entrave dans la non information et à l'unanimité moins une abstention, les membres ont voté jeudi une résolution pour suspendre la séance, **en attendant que la direction communique une date précise de réunion exceptionnelle de CCE sur la consultation du déménagement de Narbonne et sur la cartographie avec la présence indispensable du directeur général et du président du conseil d'administration.**

Vendredi matin, la direction est revenue avec une déclaration vide, refusant toujours de donner les garanties formelles demandées par les membres du CCE.

Les membres CGT ont donc décidé de quitter la réunion afin de rester solidaires des salariés de Narbonne, première base dont la direction prévoit le déménagement mais aussi à tous ceux dont les bases sont appelés au même avenir. Nous savons que ce déménagement fait partie de la cartographie que la direction annonce depuis 2005 et qu'elle refuse de présenter au CCE.

Les membres du CCE veulent une date fixée dans le calendrier social pour la tenue d'un CCE extraordinaire sur le sujet de Narbonne mais aussi de la cartographie dans sa totalité. Même si la cartographie n'est pas figée à ce jour, nous voulons connaître le projet à ce jour. Il serait temps que la direction d'ITM Entreprise honore et respecte ses engagements. Au comité de groupe d'octobre 2010, elle avait annoncé que la fermeture de bases serait annoncée deux ans, voire trois ans avant la date prévisionnelle.

La CGT s'interroge aussi sur les raisons qui ont motivé l'entreprise à introduire dans les contrats de travail de certaines bases une clause de mobilité dans un rayon de 300 km autour du lieu d'emploi actuel. Est-ce en lien avec la cartographie ?

Alors, ça suffit, stop...

Nous devons connaître l'avenir de tous les salariés de la logistique

Tréville, le 23 septembre 2011